

	PARIGNY		CHEVREVILLE		MILLY		MARTIGNY		Toutes salles	
Capacité en personnes	300/400		80		250		180			
Nombre de couverts disponibles	300		70		180		150			
Salles polyvalentes	commune	hors commun	commune	hors commun	commune	hors commun	commune	hors commun	commune	hors commun
Repas de famille sans extension (300), 2 jours	220 €	300 €	130 €	170 €	160 €	220 €	160 €	220 €		
Repas de famille avec extension (400), 2 jours	300 €	400 €								
Concours de belote - Loto - Démonstration sportive et culturelle									80 €	100 €
Concours de belote....avec extension (400)	100 €	120 €								
Matinée dansante Sans Extension (300)	170 €	240 €	100 €	130 €	150 €	210 €	150 €	210 €		
Matinée dansante avec extension (400)	220 €	290 €								
X Bal des associations - Repas dansant	220 €	370 €	130 €	170 €	200 €	260 €	200 €	370 €		
Bal des associations - repas dansant avec extension (400)	250 €	440 €								
Extension seule sans accès cuisine	100 €	120 €								
Réservation 1/2 journée ou soir en semaine (lundi à jeudi)									50 €	100 €
Autres salles										
Salle Association Martigny et Milly du 1/10 au 31/03					90 €	120 €	90 €	120 €		
Salle Association Martigny et Milly du 1/4 au 30/09					80 €	110 €	80 €	110 €		

Electricité KW sauf CHEVREVILLE									0,35 €	
Location couverts									0,50 €	
Location à la pièce									0,10 €	
Arrhes (chèque à la signature du contrat de location)									100 €	
Caution									300 €	
Tables rondes forfait pour les 12 tables									36 €	
La vaisselle manquante ou cassée est facturée au prix coutant.									au prix d'achat	
Forfait chauffage salle (300) du 15 octobre au 15 avril	40 €	40 €	30 €							
Forfait chauffage avec extension (400) du 15 octobre au 15 avril	50 €	50 €								
Forfait chauffage extension seul du 15 octobre au au 15 avril	20 €	20 €								

X Il est rappelé que les associations sportives de l'ex communauté de communes de ST HILAIRE bénéficient du tarif communal pour leur bal ou soirée dansante avec repas

Une mise à disposition gratuite de l'extension de la salle culturelle pour les réunions et assemblées générales ainsi que l'écran.

Calendrier des réservations des salles pour l'année N+1

1 Association

2 Particuliers Grandparigny

avant 28 février de l'année N

du 01 mars au 31 mars de l'année N

3 Tout Public à partir du 1 avril